



## GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

### AVIS DE PUBLICITE

Le 26 mars 2026, à Dunkerque

Le Grand Port Maritime de Dunkerque et la société SOLKAPER, demeurant 109 avenue About à Dunkerque 59240, et portant le SIRET 999 614 233, ont conclu une Autorisation d'Occupation Temporaire n°1003410 dans le cadre de l'occupation d'un plan d'eau situé sur le domaine public du Grand Port Maritime de Dunkerque, Quai Freycinet 1, sur la commune de Dunkerque, en vue d'être utilisé pour le stationnement d'un navire dans le cadre de son activité de visites guidées du Port de Dunkerque.

La conclusion de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou de mise en publicité par application de l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques qui dispose que « Lorsque l'occupation ou l'utilisation autorisée est de courte durée ou que le nombre d'autorisations disponibles pour l'exercice de l'activité économique projetée n'est pas limité, l'autorité compétente n'est tenue que de procéder à une publicité préalable à la délivrance du titre, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution. »

Le Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque, par décision n°2026/22 en date du 10 février 2026, a donné son accord pour la mise à disposition d'un plan d'eau et a autorisé le Président du Directoire à signer une Autorisation d'Occupation Temporaire au profit de la société SOLKAPER.

Description du plan d'eau : surface de 114 m<sup>2</sup>.

Durée de l'Autorisation : 1 an, renouvelable deux fois 1 an.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Gestion des Recettes et des Contrats – Tel : 03.28.28.78.78.

Cette Autorisation d'Occupation Temporaire peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis sur le site internet du Grand Port Maritime de Dunkerque.